

AGRICULTURE.

14.—Répartition des terres affermées, 1901 et 1911—fin.

Étendue des fermes.	1901.		1911.		Augmentation(+) ou diminution (—)	
	Nomb.	Pour-cent. du total.	Nomb.	Pour-cent. du total.	Nomb.	Pour-cent. du total.
Saskatchewan—						
Occupant moins de—						
1 acre.	167	1.23	317	.33	+ 150	— .90
1 à 5 acres.	61	.45	246	.26	+ 185	— .19
5 à 10 acres.	54	.40	215	.22	+ 161	— .18
11 à 50 acres.	33	.24	729	.76	+ 696	+ .52
51 à 100 acres.	72	.53	941	.98	+ 869	+ .45
101 à 200 acres.	8,041	59.07	48,366	50.18	+40,325	—8.89
201 acres et au-dessus.	5,184	38.08	45,558	47.27	+40,374	+9.19
Total des occupants.	13,612	100.00	96,372	100.00	+82,760	—
Alberta—						
Occupant moins de—						
1 acre.	7	.07	500	.81	+ 493	+ .74
1 à 5 acres.	50	.53	643	1.05	+ 593	+ .52
5 à 10 acres.	41	.43	384	.62	+ 343	+ .19
11 à 50 acres.	70	.74	449	.73	+ 379	— .01
51 à 100 acres.	154	1.63	942	1.53	+ 788	— .10
101 à 200 acres.	6,577	69.33	34,555	56.19	+27,978	—13.14
201 acres et au-dessus.	2,587	27.27	24,023	39.07	+21,436	+11.80
Total des occupants.	9,486	100.00	61,496	100.00	+52,010	—
Colombie-Britannique—						
Occupant moins de—						
1 acre.	238	3.53	1,509	8.18	+1,271	+ 4.65
1 à 5 acres.	563	8.35	2,888	15.64	+2,325	+ 7.29
5 à 10 acres.	545	8.09	2,754	14.91	+2,209	+ 6.82
11 à 50 acres.	740	10.99	3,849	20.84	+3,109	+ 9.85
51 à 100 acres.	813	12.06	1,754	9.50	+ 941	— 2.56
101 à 200 acres.	2,186	32.44	3,743	20.26	+1,557	—12.18
201 acres et au-dessus.	1,654	24.54	1,970	10.67	+ 316	—13.87
Total des occupants.	6,739	100.00	18,467	100.00	+11,728	—

Vente du blé canadien.—On a essayé, dans le tableau 15, de montrer comment s'est vendue la récolte du blé canadien, pendant chacune des quatre années fiscales de 1911 à 1914, en s'appuyant sur les meilleures informations possibles, et en exprimant les quantités en chiffres ronds. Les facteurs déterminés d'une façon plus ou moins exacte sont: 1°—les évaluations du rendement; 2°—les statistiques des importations et des exportations; et 3°—les évaluations de la quantité totale du blé non vendable. En théorie, la différence devrait représenter la quantité dont on a disposé au Canada, pour la consommation des gens, et comme graine pour les semences suivantes. L'évaluation du blé employé dans chacun de ces buts, aussi bien que celle du blé inférieur donné aux bestiaux, ne sont guère fondées que sur des conjectures, et les tentatives faites pour en déterminer la différence exacte, n'ont jamais parfaitement réussi.

Dans ce tableau, les importations comprennent le blé destiné à la consommation locale, et les exportations, celui qui est produit par le sol canadien. La quantité de blé réduit en farine est exprimée sous